

DES CLÉS POUR UN PROJET DE GÉNÉRALISATION DE L'EAC

La fabrique territoriale de l'éducation artistique et culturelle. Cinq ans de pratiques partagées dans les intercommunalités engagées de Nouvelle-Aquitaine, François Pouthier, Christophe Miqueu, Sarrant, La Librairie des territoires, 2019, 122 p., ISBN 979-10-90369-18-4, 15 €.

L'ouvrage, dirigé par François Pouthier et Christophe Miqueu, relate, analyse et met en perspective cinq années de processus coopératif mené en Nouvelle-Aquitaine sur l'éducation artistique et culturelle (EAC) qui aboutira notamment à la signature de contrats partenariaux dans seize territoires intercommunaux. À l'instar des démarches engagées sur le terrain, il mêle les voix d'universitaires, de représentants institutionnels, d'élus, d'acteurs culturels et socioculturels, de professionnels de la culture et de l'éducation, d'artistes, d'étudiants en master.

Après plusieurs décennies de promesses renouvelées sur la généralisation de l'éducation artistique et culturelle, de rapports sur l'EAC dont « le volume se révèle inversement proportionnel aux montants des crédits d'État accordés » (p. 16), de critiques sur son sens et ses valeurs, l'enjeu de cette expérimentation consiste à imaginer de nouvelles voies d'action publique en misant sur l'intercommunalité et sur la coconstruction.

La notion centrale de l'espace de coopération publique

La collaboration, considérée à la fois comme moyen pour l'action et comme fin d'un objectif politique de réconciliation sociale, est le moteur de base de l'ensemble des approches développées dans l'ouvrage.

François Pouthier montre qu'un large accès des jeunes aux ressources culturelles est conditionné par la capacité à assurer une continuité des actions publiques, des parcours et des dispositifs. Dans cette perspective, il est essentiel que la territorialisation de l'action publique s'impose comme un véritable axe stratégique à même de soutenir, dans la durée, des croisements et des alliances entre les institutions publiques et tous les opérateurs locaux.

Christophe Miqueu, de son côté, rappelle que l'implication des intercommunalités dans l'EAC est encore rare et loin d'être évidente. Cependant, dans la mesure où « la dynamique engendrée par le partenariat est clairement l'essence même [des EPCI] » (p. 25), on peut aussi légitimement considérer, qu'au contraire, le territoire intercommunal est un niveau particulièrement pertinent dès lors qu'il s'agit d'activer des démarches transversales et des engagements rassembleurs.

Pour la mise en œuvre de projets d'éducation culturelle de territoire, les deux auteurs se rejoignent pour souligner la fonction centrale de l'espace de coopération publique qui est à créer entre toutes les parties prenantes. Les évolutions sociologiques à l'œuvre sur les territoires, les aspirations

démocratiques, le respect des droits culturels, conduisent à devoir prendre en compte l'EAC dans une acception de plus en plus horizontale, tant dans son contenu que dans la manière dont ses projets se déploient. Les modes de socialisation et les rapports des jeunes aux territoires se transforment et devraient conduire à se départir des modèles scolaires existants, à diversifier et multiplier les lieux de formation, à soutenir des formes de mobilité, et à développer des formats participatifs et contributifs (articles de Francine Labadie et d'Emmanuel Porte). Face à ces défis, les dispositifs habituels des politiques d'EAC ne suffisent plus et des distances sont à prendre par rapport aux modèles et normes en vigueur. La voie empruntée en Nouvelle-Aquitaine est celle d'un processus d'intensification structurelle et pérenne des coopérations et du dialogue qui ouvre vers l'émergence d'une intelligence collective et un horizon de « concitoyenneté par la culture » (p. 29).

Si le principe de diversité est de mise pour les projets et les contrats territoriaux, la méthode mise en œuvre est quant à elle commune. La mise en réseau intersectorielle, la création d'une culture partagée entre tous les acteurs, une phase de diagnostic, des cycles de rencontre et de formation conduits dans la durée, la structuration d'une gouvernance complexe articulant un cadre de négociation pour des interventions publiques en évolution et une scène d'élaboration collective, constituent l'armature de cette démarche. Une boîte à outils collaborative, fruit des travaux d'acteurs, outille l'ensemble en détaillant la méthodologie, les modes d'organisation, la conduite de projet, les étapes, etc.

Effets et perspectives

Outre son pari sur le couple EAC et EPCI, *a priori* encore assez improbable dans le paysage institutionnel français, le processus de coconstruction dont il est fait état se distingue des démarches habituellement conduites dans le champ culturel sur divers aspects.

Le premier aspect remarquable est l'implication, tout au long de ce processus, du monde universitaire. Chercheurs et étudiants en master n'interviennent pas en surplomb pour délivrer des savoirs, comme c'est souvent l'usage, mais prennent part, aux côtés des acteurs de terrain, à la construction collective sur l'EAC en jouant le jeu du croisement d'expériences de tout horizon (scientifique, pédagogique, artistique, etc.). Alexandre Péraud de l'Université Bordeaux Montaigne évoque, à ce propos, une « science ouverte », « troisième voie entre l'expertise utilitaire et la recherche fondamentale » (p. 114).

Esprit scientifique et esprit collaboratif se prolongent par une intéressante approche des modalités de gouvernance où la fonction de chef de file exercée par l'EPCI n'est plus synonyme de décideur mais d'assembleur, et où des capacités décisionnelles sont reconnues au cercle coopératif des parties prenantes. Le chemin qui se dessine ainsi est tout à fait innovant puisqu'il s'agit de passer d'une compétence partagée à l'exercice partagé d'une responsabilité d'EAC sur les territoires.

Comme en témoignent les différents partenaires, pendant les 5 années de ce processus, et à des degrés variables, les budgets pour l'EAC se sont pérennisés et ont augmenté. Le moteur de l'action publique en EAC s'est déplacé du « faire pour faire » à des « processus d'éducation vers l'émancipation ». Le système d'acteurs s'est renforcé, les projets s'ouvrent aux habitants, les artistes sont moins souvent considérés comme de purs prestataires, les habitudes partenariales se sont installées, etc.

Les protagonistes de cette expérimentation à large échelle fondent le raisonnable espoir que la démarche et la méthode qui ont été initiées sur l'EAC puissent être, tel un cheval de Troie, inspirantes pour la construction de projets culturels de territoire et transposables sur d'autres territoires.

La question reste néanmoins ouverte de savoir si les dynamiques de coopération sauront véritablement venir à bout des obstacles qui freinent une généralisation de l'EAC. Selon Vincent Rouillon, cet objectif est inatteignable tant que prévaudra le dissensus sur les nécessités de l'EAC et que son socle ne sera pas l'expérimentation de la liberté. En dépit de tous les acquis, on peut percevoir dans l'ouvrage que le changement de paradigme et la transformation des logiques d'action catégorielle sous l'influence des frottements collaboratifs sont sans doute ce qu'il y a de plus lent à faire advenir.

Helga Sobota
Ex-directrice des affaires culturelles

BRÈVE

MAIRES AU BORD DE LA CRISE DE NERFS

La démocratie locale peut-elle survivre ?, Martial Foucault, La Tour-d'Aigues, Éditions de L'Aube, 2020, 184 p., EAN : 978-2815936637, 17 €.

La figure du maire serait-elle le dernier rempart contre le délitement démocratique ? L'approche est en tout cas tentante si l'on considère le maire comme un élu de proximité disponible et à même de faire fonctionner la démocratie locale. À la différence d'autres élections, le scrutin municipal peut sembler préservé de la défiance institutionnelle ambiante. Pourtant, les maires seraient « au bord de la crise de nerfs », tirillés par les attentes de leurs habitants, la montée des individualismes et des logiques consuméristes, la fracture des territoires, les défis démocratiques, les injonctions étatiques, l'effritement des liens sociaux et de la cohésion locale. Le tout dans un contexte de perte d'autonomie politique, financière et administrative des municipalités. Pour tenir, les maires doivent alors savoir faire preuve d'endurance, tels des marathoniens essoufflés. Grâce à une double enquête menée parallèlement auprès des maires et d'un échantillon de 15 000 Français, Martial Foucault se propose d'analyser les comportements et les ressentiments générés autour des municipalités. On y découvre les fragilités de ces élus, leurs méfiances, leurs difficultés, ainsi qu'une série de données précieuses. Bien qu'il n'y ait pas de maire type, certaines constantes sont éclairantes comme la généralisation du sentiment d'inutilité et de perte de légitimité, expliquant en partie leur mal-être. Dans ce contexte, les métropoles sont jugées en décalage avec le reste de la France et la critique des intercommunalités est vive. Les résultats de l'enquête témoignent d'une forte méfiance à l'égard du développement intercommunal, vécu avec brutalité en raison de la méthode de regroupement et des transferts de compétences. Figurants sans moyen d'action, les maires se découragent et l'intérêt de la fonction s'évapore face à ce constat d'impuissance. Comment conserver de la crédibilité aux yeux des électeurs quand le pouvoir d'agir semble avoir disparu ?

Entre rappels historiques et analyses sociologiques, Martial Foucault nous renseigne avec précision sur le malaise des maires. Un livre « à ne pas manquer » pour comprendre les enjeux territoriaux et démocratiques de demain.